

Public

Collaborateur services comptables et services du personnel

Pré-requis

Avoir suivi les 5 jours (initiation et perfectionnement) et/ou avoir un minimum d'expérience en paie

Durée

1 jour soit 7 heures

Coût

350 € HT
420 € TTC



Nature de la sanction : Attestation de fin de formation

**Pédagogie****► Résultats attendus**

Etre capable de gérer la paie

► Objectifs pédagogiques

Etablir les bulletins de salaire et contrôler les charges sociales

Comptabiliser les différentes écritures relatives aux salaires

► Méthodes pédagogiques

Exposés, exercices pratiques

Etudes de cas et analyses

Echanges d'expériences

**Calendrier 2021****► Agen**

- 15 novembre

► Périgueux

- 26 octobre 2021

► Intervenants

- Laila EL HAIMOUR
- Éric LANDUYT

Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap.

Programme

Etude de cas pour valider ses pratiques

La paie des contrats particuliers

Les charges sociales

Le paiement & la comptabilisation de la paie

- Les données variables : les éléments soumis (prime, heures supplémentaires, avantage en nature) et non soumis à cotisation (frais professionnel, indemnités)
 - Les arrêts de travail : maladie, accident du travail, maintien de salaire et subrogation
 - Les congés payés et autres absences
 - Les entrées / sorties
-
- Contrat d'apprentissage
 - Contrat de professionnalisation
-
- Suivi des déclarations par la mise en place d'outils de contrôle
-
- Le virement des salaires
 - Les OD de salaires
 - Les provisions en vue de la clôture annuelle
 - L'organisation et le classement des informations